



1. On attend le dernier mois et on discute...
2. On ne claque plus la porte et on s'écoute...
3. Un Plan de Départ Volontaire ne mettra pas en péril la société...
4. Un Plan Sénior sauvera les salariés contraints...
5. Pourquoi pas un accord plutôt qu'un document unilatéral ?

Ce jour, les Délégués Syndicaux ont une nouvelle fois développé leurs demandes pertinentes.

La Direction dans un premier temps réticente, se laisse aller à la prise en compte et va examiner les points suivant

- Mise en place d'un Plan Sénior
- Annulation des points compétences métier (4 points)
- Limitation du nombre de licenciements contraints
- Création d'une Task Force Technique
- Modification des catégories professionnelles...

**Rendez-vous, le Mardi 11 septembre 2018
pour la dernière réunion de négociation prévue...**